



**COMPTE RENDU SOMMAIRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Article L.2121-25 du Code Général
des Collectivités Territoriales**

SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2017

Le sept septembre deux mille dix-sept, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de FREJUS, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Sénateur du Var, M. David RACHLINE.

PRESENTS : M. SERT, M. LONGO*, M. AUREILLE, Mme LANCINE*, M. CHIOCCA, Mme LECHANTEUX*, M. PIPITONE*, M. RENARD*, Mme MILIOTTI*, Mme RIGAILL, M. MARCHAND*, M. CURTI*, Mme MONTESI*, M. LAGUETTE, M. JOLY (sauf aux questions 23, 24, 25, 26 et 27), Mme VANDRA*, Mme SELVES, M. SIMON-CHAUTEMPS, M. FIHIPALAI, Mme FERRERI, Mme AULOY, M. BIANCUZZI, Mme LE ROUX, Mme THOLLET-PAYSANT*, Mme DUBREUIL, M. MOUGIN, M. CHARLIER DE VRAINVILLE, M. HOUOT, Mme CAUWEL*, Mme THOLLET, Mme PLANTAVIN et Mme SOLER.

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

Mme MEUNIER à Mme LANCINE, Mme LAUVARD à M. LONGO, M. BEAUMONT à M. RENARD, Mme MONET à Mme VANDRA, M. LATOUCHE à Mme MILIOTTI, Mme CROZET à Mme MONTESI, Mme SAUBIAC à M. MARCHAND, Mme MERLINO à M. CURTI, Mme DAUNAY à M. PIPITONE, M. INGRAND à Mme LECHANTEUX, M. TOSELLO à Mme THOLLET-PAYSANT, Mme DE STEFANO à Mme CAUWEL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Lydia RIGAILL.

DELIBERATION N°

Hotel de ville
Place Formigé
CS 70108
83608 Fréjus Cedex
Tél. 04 94 17 66 00

| N° | THEME | OBJET | RAPPORTEUR | VOTE |
|----|--|--|-------------|--|
| 1 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Référendum local du 27 août 2017 portant sur le projet de réaménagement et de valorisation de Saint-Aygulf Décision définitive. | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 2 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Concours aux associations Attributions et régularisations Exercice 2017. | M. PIPITONE | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 3 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Convention de partenariat entre l'Association de Prévention Spécialisée et la ville de Fréjus. | M. PIPITONE | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 4 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Garantie d'emprunt accordée à la Société d'Economie Mixte « Fréjus Aménagement » pour un emprunt de 2 117 000.00 € à hauteur de 50 % auprès de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur pour l'acquisition et l'aménagement d'un terrain de 3 705 m ² cadastré BH n° 718, 719P et BH 788 situé rue Jean Giono. | M. JOLY | Adopté à la MAJORITE par 41 voix POUR, 1 voix CONTRE (Mme SOLER) et 1 ABSTENTION (M. HOUOT) M. SERT et M. JOLY ne prenant pas part au vote. |
| 5 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Garantie d'emprunt accordée à l'Institut Médico-éducatif « Les Jardins d'Asclepios » APAJH du Var pour un emprunt de 2 300 000.00 € à hauteur de 50 % auprès du Crédit Coopératif pour la rénovation et l'extension de l'institut. | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 6 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Modification de la délibération n°1163 du 15 mai 2017 relative à la « garantie d'emprunt accordée à la Société Anonyme d'HLM Le Logis Familial Varois - Réaménagement de la dette ». | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 7 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Rapport annuel d'activités de la Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée Exercice 2016. | M. SERT | PREND ACTE. |
| 8 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Régie « EPL Exploitation des Parcs de Stationnement » - Rapport d'activités 2016 - Compte financier et compte administratif arrêtés au 31 décembre 2016. | M. MARCHAND | PREND ACTE. |
| 9 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Demande d'agrément auprès du Préfet pour le maintien à l'année des établissements de plage Concession de plage de Saint-Aygulf. | Mme MILIOTI | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |

| | | | | |
|----|--|--|--------------|---|
| 10 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Approbation de l'avenant n°8 au sous-traité d'exploitation du lot de plage n°2 de la plage naturelle de la Base Nature, relatif à la désignation de la personne physique responsable de l'exécution du sous-traité d'exploitation. | Mme MILIOTTI | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 11 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Protection juridique d'un élu – Prise en charge des honoraires d'avocats. | M. SERT | Adopté à la MAJORITE par 33 voix POUR et 11 voix CONTRE (M. MOUGIN, Mme THOLLET-PAYSANT et son mandant M. TOSELLO, Mme DUBREUIL, M. CHARLIER DE VRAINVILLE, M. HOUOT, Mme CAUWEL et son mandant Mme DE STEFANO, Mme THOLLET, Mme PLANTAVIN et Mme SOLER). M. le Maire ne prenant pas part au vote. |
| 12 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Régime indemnitaire de la filière culturelle – Cadres d'emplois des professeurs et assistants d'enseignement artistique. | M. AUREILLE | Adopté à l'UNANIMITE par 34 voix POUR et 11 ABSTENTIONS (M. MOUGIN, Mme THOLLET-PAYSANT et son mandant M. TOSELLO, Mme DUBREUIL, M. CHARLIER DE VRAINVILLE, M. HOUOT, Mme CAUWEL et son mandant Mme DE STEFANO, Mme THOLLET, Mme PLANTAVIN et Mme SOLER). |
| 13 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Indemnisation des travaux supplémentaires occasionnés par le référendum local du dimanche 27 août 2017. | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 14 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Conventions de mise à disposition de deux chiens de défense affectés au service de la Police Municipale. | M. RENARD | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 15 | FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE | Mise à disposition d'un agent de l'Office de Tourisme de Fréjus auprès de la commune de Fréjus – Renouvellement. | M. CHIOCCA | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 16 | ECONOMIE, COMMERCE, ARTISANAT | Commerces de la rue Jean Jaurès – Exonération de la redevance pour occupation du domaine public en raison de travaux de réfection de la voirie. | M. CHIOCCA | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 17 | ECONOMIE, COMMERCE, ARTISANAT | Convention de partenariat entre la ville de Fréjus et l'association « Le Rotary Club de Fréjus Les Bouches de l'Argens ». | M. CHIOCCA | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 18 | ECONOMIE, COMMERCE, ARTISANAT | Dissolution de la Commission Paritaire des Marchés et création d'un Comité Consultatif des Foires et Marchés. | M. CHIOCCA | Adopté à la MAJORITE par 34 voix POUR et 11 voix CONTRE (M. MOUGIN, Mme THOLLET-PAYSANT et son mandant M. TOSELLO, Mme DUBREUIL, M. CHARLIER DE VRAINVILLE, M. HOUOT, Mme CAUWEL et son mandant Mme DE STEFANO, Mme THOLLET, Mme PLANTAVIN et Mme SOLER) Ont été désignés avec 34 voix à l'issue d'un scrutin public à main levée et sur proposition de M. le Maire : - M. Charles MARCHAND - Mme Maryse SELVES. |

| | | | | |
|----|--|--|-------------|--|
| 19 | ECONOMIE, COMMERCE, ARTISANAT | Dérogation au repos dominical – Société Italienne PAVIMENTI SPECIALI SRL. | M. CHIOCCA | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 20 | URBANISME, AMENAGEMENT ET LOGEMENT | Re-approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme secteur du Haut capitou – Rectification d'erreurs matérielles dans le rapport de présentation. | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 21 | URBANISME, AMENAGEMENT ET LOGEMENT | Modification du Site Patrimonial Remarquable. | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 22 | URBANISME, AMENAGEMENT ET LOGEMENT | Déclassement du terrain cadastré BH718 et partie de la parcelle BH n°719 d'environ 3144 m ² - Rue Jean Giono. | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 23 | URBANISME, AMENAGEMENT ET LOGEMENT | Mise hors d'eau de la Palud – Acquisition des emprises nécessaires à la réalisation d'une digue en palplanches le long de la Vernède. | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 44 voix POUR. |
| 24 | URBANISME, AMENAGEMENT ET LOGEMENT | Acquisition des parcelles cadastrées BM N°133, 200, 541, 542, 545 et de 3 emprises non cadastrées Z.A de la Palud. | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 44 voix POUR. |
| 25 | URBANISME, AMENAGEMENT ET LOGEMENT | Etablissement d'une servitude de passage au bénéfice de la Ville sur la voie privée « Allée du Parc Arundo ». | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 44 voix POUR. |
| 26 | URBANISME, AMENAGEMENT ET LOGEMENT | Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH). | Mme LANCINE | Adopté à l'UNANIMITE par 44 voix POUR. |
| 27 | CULTURE, SPORTS, ENFANCE ET JEUNESSE | Régie des éditions et moulages – Modifications à apporter à la liste sur la vente et la cession gratuite des éditions et moulages. | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 44 voix POUR. |
| 28 | CULTURE, SPORTS, ENFANCE ET JEUNESSE | Convention cadre de coopération scientifique entre le Centre National de la recherche scientifique – Délégation Provence et Corse et la ville de Fréjus. | M. SERT | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 29 | CULTURE, SPORTS, ENFANCE ET JEUNESSE | Convention de partenariat pour le prêt et la restauration d'œuvres entre la ville de Fréjus et l'école de Condé. | M. AUREILLE | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 30 | CULTURE, SPORTS, ENFANCE ET JEUNESSE | Approbation de la charte du mécénat et conventions de mécénat avec la fondation d'entreprises C.A.P et la société Pitch Promotion SNC. | M. AUREILLE | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |

| | | | | |
|----|--|---|----------------|--|
| 31 | CULTURE, SPORTS, ENFANCE ET JEUNESSE | Convention cadre entre la ville de Fréjus, le CREPS Sud-Est de Boulouris et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. | M. CURTI | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 32 | CULTURE, SPORTS, ENFANCE ET JEUNESSE | Convention de partenariat avec la ville des Adrets de l'Estérel pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des enfants du quartier de Saint Jean de Cannes – mercredis 2017-2018 – hiver-printemps et été 2018. | Mme LECHANTEUX | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 33 | CULTURE, SPORTS, ENFANCE ET JEUNESSE | Remises gracieuses frais de restauration scolaire et frais périscolaires. | Mme LECHANTEUX | Adopté à l'UNANIMITE par 45 voix POUR. |
| 34 | DIVERS | Délégations données au Maire (Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales). | M. le Maire | PREND ACTE. |

Le présent compte rendu est certifié conforme aux débats de l'assemblée communale et affiché à la porte de la Mairie conformément à la Loi.

Fait à Fréjus, le 11 SEP. 2017

Le Maire



David RACHLINE
Sénateur du Var